

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 07591

Numéro SIREN : 902 803 832

Nom ou dénomination : RILLIDIS

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/048213

endrix.

OSONS **OSER.**

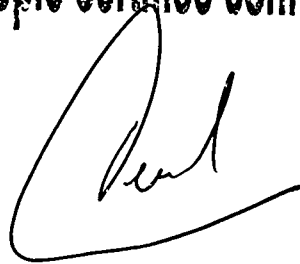
Certifiés conformes
signature :

SAS RILLIDIS

**2489 route de Strasbourg
69140 RILLIEUX LA PAPE**

Exercice du 01/02/2022 au 31/01/2023

Pour copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Paul', written below the text 'Pour copie certifiée conforme'.

Exercice clos au 31/01/2023

ETATS FINANCIERS

Document non communiqué

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2023	Net 31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	325		325	
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	3 348 200		3 348 200	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	20 819	1 719	19 100	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 992	1 234	8 758	
Autres immobilisations corporelles	822 874	72 730	750 144	111 095
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				60 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 202 210	75 683	4 126 527	171 095
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	993 911		993 911	874 305
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	66 620		66 620	125 062
Autres créances	419 901		419 901	437 280
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 286 076		1 286 076	807 078
Charges constatées d'avance (3)	30 603		30 603	28 484
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 797 110		2 797 110	2 272 210
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 999 320	75 683	6 923 637	2 443 305
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/01/2023	31/01/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	471	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	9 443	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-419 722	9 914
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-379 808	39 914
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 794 995	13 148
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 350 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 608 533	1 973 150
Dettes fiscales et sociales	513 189	350 762
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	36 728	29 663
Produits constatés d'avance		36 667
TOTAL DETTES	7 303 445	2 403 390
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 923 637	2 443 305
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 428 312	
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 875 133	2 403 390
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	23 048	13 148
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/02/22 au 31/01/23 12 mois	%	du 01/10/21 au 31/01/22 4 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	28 216 156	99,51	10 160 764	99,69	18 055 392	177,70
Production vendue	138 871	0,49	31 959	0,31	106 913	334,54
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	10 818	0,04	228 547	2,24	-217 729	-95,27
Total	28 365 845	100,04	10 421 269	102,24	17 944 576	172,19
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	24 053 628	84,83	9 511 780	93,32	14 541 849	152,88
Variation de stock (m/ses)	-121 707	-0,43	-874 305	-8,58	752 598	-86,08
Achats de m.p. & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	2 242 648	7,91	742 689	7,29	1 499 959	201,96
Total	26 174 569	92,31	9 380 163	92,03	16 794 406	179,04
MARGE SUR M/SES & MAT	2 191 275	7,73	1 041 106	10,21	1 150 170	110,48
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	216 001	0,76	79 414	0,78	136 588	172,00
Salaires et Traitements	1 822 368	6,43	728 990	7,15	1 093 378	149,99
Charges sociales	498 508	1,76	222 643	2,18	275 865	123,90
Amortissements et provisions	75 310	0,27	368		74 942	NS
Autres charges	10 568	0,04	5 769	0,06	4 799	83,18
Total	2 622 755	9,25	1 037 184	10,18	1 585 571	152,87
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-431 480	-1,52	3 922	0,04	-435 402	NS
Produits financiers						
Charges financières	14 621	0,05			14 621	
Résultat financier	-14 621	-0,05			-14 621	
Opérations en commun						
RÉSULTAT COURANT	-446 101	-1,57	3 922	0,04	-450 023	NS
Produits exceptionnels	214 645	0,76	28 000	0,27	186 645	666,59
Charges exceptionnelles	225 616	0,80	17 981	0,18	207 635	NS
Résultat exceptionnel	-10 972	-0,04	10 019	0,10	-20 990	-209,51
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-37 351	-0,13	4 026	0,04	-41 377	NS
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-419 722	-1,48	9 914	0,10	-429 636	NS

Exercice clos au 31/01/2023

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS RILLIDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 6 923 637 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 419 722 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,5 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Conséquences de l'événement Covid-19

Conditions particulières d'activité pendant la période

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques**Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

Le 20 juin 2022, la société Rillidis a résilié son contrat de location-gérance et a réalisé le rachat du fonds de commerce auprès de CSF à hauteur de 3 900 K€ financé en partie par emprunt (2 950 K€).

Les 3 900 K€ sont répartis en :

- 552 K€ d'immobilisations corporelles issus du rachat du fonds de commerce
- 3 348 K€ d'achats de fonds de commerce

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		325		325
- Fonds commercial		3 348 200		3 348 200
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		3 348 525		3 348 525
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		9 173		9 173
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		11 646		11 646
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		9 992		9 992
- Installations générales, agencements aménagements divers	111 463	699 941		811 404
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		11 470		11 470
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	111 463	742 222		853 685
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	60 000		60 000	
Immobilisations financières	60 000		60 000	
ACTIF IMMOBILISE	171 463	4 090 747	60 000	4 202 210

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 348 525	742 222		4 090 747
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 348 525	742 222		4 090 747
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			60 000	60 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			60 000	60 000

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement	325	
Frais d'augmentation de capital		
Total	325	

Fonds commercial

	31/01/2023
Éléments achetés	3 348 200
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	3 348 200

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 517 123 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	66 620	66 620	
<i>Autres</i>	419 901	419 901	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	30 603	30 603	
Total	517 123	517 123	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Etat produits à recevoir</i>	3 241
<i>Div produits à recevoir</i>	52 455
<i>IMBATTABLES</i>	3 838
Total	59 534

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 01/07/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	9 914
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	9 914
Affectations aux réserves	9 914
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	9 914

La continuité d'exploitation est retenue dans la mesure où la société dispose du soutien du groupe FIVER

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/02/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/01/2023
Capital	30 000				30 000
Réserve légale		471	471		471
Réserves générales		9 443	9 443		9 443
Résultat de l'exercice	9 914	-9 914	-419 722	9 914	-419 722
Total Capitaux Propres	39 914		-409 808	9 914	-379 808

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 303 445 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	23 048	23 048		
- à plus de 1 an à l'origine	2 771 947	343 635	1 482 898	945 414
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 608 533	2 608 533		
Dettes fiscales et sociales	513 189	513 189		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 386 728	1 386 728		
Produits constatés d'avance				
Total	7 303 445	4 875 133	1 482 898	945 414
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	-2 771 947			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
PROVISIONS DE CHARGES	643 397
Interets bancaires a paye	530
Prov CONGES PAYES	113 816
Prov PRIMES VACANCES/PRECARITE	29 688
Prov PRIME BILAN	14 000
PROV PRIME MANAGER	600
Prov PRIME ANNUELLE	7 874
Prov charges soc. s/ CONGES PAYES	29 350
Prov charges soc. s/ PRIME ANNUELLE	6 693
Prov charges soc. s/ PRIMES VACANCE	12 170
PROVISION CHARGES SUR PRIME BILAN	4 900
PROVISION CHARGES SUR PRIME MANAGER	3 930
Prov charges soc. s/ PRECARITE	3 386
Taxe apprentissage	1 699
Ch fiscales/prov salaires	577
ETAT CHARGES A PAYER	71 711
CFE	17 091
CVAE	931
EFFORT CONSTRUCTION	8 531
TASCOM	96 789
Cr clts prov.pr recomp.a	18 922
Total	1 086 584

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	30 603		
Total	30 603		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/01/2023
CA MAGASIN	21 382 315
CA STATION	6 972 713
TOTAL	28 355 027

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	24 053 628	1 121 800
Achats de matières premières et fournitures		
Achats d'autres approvisionnements		
Achats de matériel, équipements et travaux		
Achats non stockés de matières et fournitures	283 305	
TOTAL	24 336 933	1 121 800

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 69 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	63	
Ouvriers		
Total	69	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 8 976 euros

RILLIDIS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 30 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2489 ROUTE DE STRASBOURG 69140 RILLEUX-LA-PAPE
902 803 832 RCS LYON

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 4 JUILLET 2023**

.../

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 janvier 2023 s'élevant à 419.722 euros en totalité, au compte « Report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

.../

Certifié conforme

La société **FIVER**
Présidente
Représentée par la société GLV DEVELOPPEMENT, Présidente
Elle-même représentée par Monsieur Lionel VERICEL





KPMG SA
4 Allée Drouot
Parc Giron
42031 Saint-Etienne

Rillidis S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2023

Rillidis S.A.S.

2489 Route de Strasbourg - 69140 Rillieux-la-Pape

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
4 Allée Drouot
Parc Giron
42031 Saint-Etienne

Rillidis S.A.S.

2489 Route de Strasbourg - 69140 Rillieux-la-Pape

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2023

À l'Assemblée générale de la société Rillidis S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Rillidis S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2022 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Stocks » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et la valorisation des stocks de marchandises.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

La note « Capitaux Propres » de l'annexe fait état du soutien de la société Fiver S.A.S. qui sous-tend le principe de continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard du principe de continuité d'exploitation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés, à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.



Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Etienne, le 23 juin 2023

KPMG SA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Guy Villemagne', written over a horizontal line.

Guy Villemagne

Associé

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2023	Net 31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	325		325	
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	3 348 200		3 348 200	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	20 819	1 719	19 100	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 992	1 234	8 758	
Autres immobilisations corporelles	822 874	72 730	750 144	111 095
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				60 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 202 210	75 683	4 126 527	171 095
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	993 911		993 911	874 305
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	66 620		66 620	125 062
Autres créances	419 901		419 901	437 280
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 286 076		1 286 076	807 078
Charges constatées d'avance (3)	30 603		30 603	28 484
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 797 110		2 797 110	2 272 210
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 999 320	75 683	6 923 637	2 443 305
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/01/2023	31/01/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	471	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	9 443	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-419 722	9 914
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-379 808	39 914
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 794 995	13 148
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 350 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 608 533	1 973 150
Dettes fiscales et sociales	513 189	350 762
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	36 728	29 663
Produits constatés d'avance		36 667
TOTAL DETTES	7 303 445	2 403 390
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 923 637	2 443 305
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 428 312	
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 875 133	2 403 390
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	23 048	13 148
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/02/22 au 31/01/23 12 mois	%	du 01/10/21 au 31/01/22 4 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	28 216 156	99,51	10 160 764	99,69	18 055 392	177,70
Production vendue	138 871	0,49	31 959	0,31	106 913	334,54
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	10 818	0,04	228 547	2,24	-217 729	-95,27
Total	28 365 845	100,04	10 421 269	102,24	17 944 576	172,19
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	24 053 628	84,83	9 511 780	93,32	14 541 849	152,88
Variation de stock (m/ses)	-121 707	-0,43	-874 305	-8,58	752 598	-86,08
Achats de m.p. & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	2 242 648	7,91	742 689	7,29	1 499 959	201,96
Total	26 174 569	92,31	9 380 163	92,03	16 794 406	179,04
MARGE SUR M/SES & MAT	2 191 275	7,73	1 041 106	10,21	1 150 170	110,48
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	216 001	0,76	79 414	0,78	136 588	172,00
Salaires et Traitements	1 822 368	6,43	728 990	7,15	1 093 378	149,99
Charges sociales	498 508	1,76	222 643	2,18	275 865	123,90
Amortissements et provisions	75 310	0,27	368		74 942	NS
Autres charges	10 568	0,04	5 769	0,06	4 799	83,18
Total	2 622 755	9,25	1 037 184	10,18	1 585 571	152,87
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-431 480	-1,52	3 922	0,04	-435 402	NS
Produits financiers						
Charges financières	14 621	0,05			14 621	
Résultat financier	-14 621	-0,05			-14 621	
Opérations en commun						
RÉSULTAT COURANT	-446 101	-1,57	3 922	0,04	-450 023	NS
Produits exceptionnels	214 645	0,76	28 000	0,27	186 645	666,59
Charges exceptionnelles	225 616	0,80	17 981	0,18	207 635	NS
Résultat exceptionnel	-10 972	-0,04	10 019	0,10	-20 990	-209,51
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-37 351	-0,13	4 026	0,04	-41 377	NS
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-419 722	-1,48	9 914	0,10	-429 636	NS

Exercice clos au 31/01/2023

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS RILLIDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 6 923 637 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 419 722 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,5 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Conséquences de l'événement Covid-19

Conditions particulières d'activité pendant la période

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Le 20 juin 2022, la société Rillidis a résilié son contrat de location-gérance et a réalisé le rachat du fonds de commerce auprès de CSF à hauteur de 3 900 K€ financé en partie par emprunt (2 950 K€).

Les 3 900 K€ sont répartis en :

- 552 K€ d'immobilisations corporelles issus du rachat du fonds de commerce
- 3 348 K€ d'achats de fonds de commerce

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		325		325
- Fonds commercial		3 348 200		3 348 200
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		3 348 525		3 348 525
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		9 173		9 173
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		11 646		11 646
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		9 992		9 992
- Installations générales, agencements aménagements divers	111 463	699 941		811 404
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		11 470		11 470
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	111 463	742 222		853 685
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	60 000		60 000	
Immobilisations financières	60 000		60 000	
ACTIF IMMOBILISE	171 463	4 090 747	60 000	4 202 210

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 348 525	742 222		4 090 747
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 348 525	742 222		4 090 747
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			60 000	60 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			60 000	60 000

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement	325	
Frais d'augmentation de capital		
Total	325	

Fonds commercial

	31/01/2023
Éléments achetés	3 348 200
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	3 348 200

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		1 719		1 719
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 234		1 234
- Installations générales, agencements aménagements divers	368	71 548		71 916
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		813		813
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	368	75 315		75 683
ACTIF IMMOBILISE	368	75 315		75 683

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 517 123 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	66 620	66 620	
<i>Autres</i>	419 901	419 901	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	30 603	30 603	
Total	517 123	517 123	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Etat produits à recevoir</i>	3 241
<i>Div produits à recevoir</i>	52 455
<i>IMBATTABLES</i>	3 838
Total	59 534

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 01/07/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	9 914
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	9 914
Affectations aux réserves	9 914
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	9 914

La continuité d'exploitation est retenue dans la mesure où la société dispose du soutien du groupe FIVER

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/02/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/01/2023
<i>Capital</i>	30 000				30 000
<i>Réserve légale</i>		471	471		471
<i>Réserves générales</i>		9 443	9 443		9 443
<i>Résultat de l'exercice</i>	9 914	-9 914	-419 722	9 914	-419 722
Total Capitaux Propres	39 914		-409 808	9 914	-379 808

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 303 445 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	23 048	23 048		
- à plus de 1 an à l'origine	2 771 947	343 635	1 482 898	945 414
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	2 608 533	2 608 533		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	513 189	513 189		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	1 386 728	1 386 728		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	7 303 445	4 875 133	1 482 898	945 414
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>	-2 771 947			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
PROVISIONS DE CHARGES	643 397
Interets bancaires a paye	530
Prov CONGES PAYES	113 816
Prov PRIMES VACANCES/PRECARITE	29 688
Prov PRIME BILAN	14 000
PROV PRIME MANAGER	600
Prov PRIME ANNUELLE	7 874
Prov charges soc. s/ CONGES PAYES	29 350
Prov charges soc. s/ PRIME ANNUELLE	6 693
Prov charges soc. s/ PRIMES VACANCE	12 170
PROVISION CHARGES SUR PRIME BILAN	4 900
PROVISION CHARGES SUR PRIME MANAGER	3 930
Prov charges soc. s/ PRECARITE	3 386
Taxe apprentissage	1 699
Ch fiscales/prov salaires	577
ETAT CHARGES A PAYER	71 711
CFE	17 091
CVAE	931
EFFORT CONSTRUCTION	8 531
TASCOM	96 789
Cr clts prov.pr recomp.a	18 922
Total	1 086 584

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	30 603		
Total	30 603		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/01/2023
CA MAGASIN	21 382 315
CA STATION	6 972 713
TOTAL	28 355 027

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
<i>Achats de marchandises</i>	24 053 628	1 121 800
<i>Achats de matières premières et fournitures</i>		
<i>Achats d'autres approvisionnements</i>		
<i>Achats de matériel, équipements et travaux</i>	283 305	
<i>Achats non stockés de matières et fournitures</i>		
TOTAL	24 336 933	1 121 800

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 69 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<i>Cadres</i>	2	
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>	4	
<i>Employés</i>	63	
<i>Ouvriers</i>		
Total	69	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 54 463 euros